



[Nos actions](#)

Les Conservatoires botaniques nationaux développent leurs actions conformément au cahier des charges générales des CBN produit par le Ministère en charge de l'écologie.

La connaissance de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels constitue la mission « socle » des CBN, avec un effort tout particulier portant sur les espèces et les habitats rares, menacés ou légalement protégés. Les CBN ont ainsi la responsabilité d'un **programme d'inventaire permanent** des taxons et syntaxons rares ou menacés de leur territoire d'agrément, mais qui s'étend aux espèces plus communes ainsi qu'aux espèces exotiques envahissantes. Les groupes taxonomiques dont la connaissance doit être développée sont les plantes vasculaires (trachéophytes) et les bryophytes, mais aussi les charophytes et la fonge. Les CBN mènent conjointement la collecte de données de terrain nouvelles et la vérification ou l'actualisation des données déjà publiées et saisies dans leur système d'information. Pour mener à bien cette tâche, les CBN animent, en plus du travail en continu de leurs salariés ou agents, des réseaux d'observateurs bénévoles constitués de botanistes professionnels ou amateurs, chargés des missions de prospections et éventuellement des missions de récoltes. Les CBN participent à la démarche d'évaluation de l'état de conservation des espèces de la flore et des habitats d'intérêt communautaire

L'ensemble des informations collectées par les CBN leur permet d'établir des listes objectives et argumentées des taxons et des habitats nécessitant des actions de conservation ou de surveillance. Les CBN établissent des ordres de priorité se traduisant par des programmes prévisionnels et pluriannuels de leurs **actions de conservation in et ex situ**. Ces programmes sont mis en place dans le cadre de partenariats, notamment avec les gestionnaires d'espaces naturels. La mission de « conservation in situ » des espèces constitue la finalité poursuivie par les CBN. La sauvegarde des populations naturelles et le maintien de leurs biotopes sont, en effet, les moyens les plus efficaces pour la conservation à long terme des taxons et de leur diversité ou originalité génétique. En matière de conservation ex-situ, les CBN définissent leur stratégie de collecte après étude préalable des taxons concernés sur la base de travaux existants, permettant d'apprécier la diversité taxonomique, l'éventail écologique et biogéographique, les comportements reproductifs de ceux-ci.

[Plan du site](#) [Mentions légales](#) [Crédits](#)

Source URL: <http://www.fcbn.fr/action>